

Règles d'utilisation du logo des peintres sur porcelaine du Canada



Porcelain Artists
OF CANADA INC.



Peintres sur porcelaine
DU CANADA INC.

Si un individu ou une organisation souhaite utiliser le P.A.C. Inc. à des fins autres qu'éditoriales ou d'information, ils doivent demander l'autorisation écrite de P.A.C. Inc.

Veillez soumettre une demande au conseil d'administration de P.A.C. Inc. via l'éditeur du magazine (editor.pac@gmail.com). Précisez comment le logo sera utilisé, qu'il soit imprimé ou en ligne. Si nécessaire, demandez une copie numérique du logo souhaité (liste jointe).

Le logo de P.A.C. ne peut en aucun cas être changé ou modifié, y compris les couleurs. Il doit être utilisé dans les versions anglaise ou française (ou les deux). La taille peut être ajustée en fonction. Le logo ne peut pas être utilisé sur votre propre marchandise sans autorisation écrite.

Veillez préciser quelle version du logo est requise selon la liste ci-jointe. Un fichier numérique sera fourni.

Daté: juin, 2020

Peintres sur porcelaine du Canada Inc.

Upcounsel - site américain

Un logo ou une [marque](#) est une photographie, un mot ou un symbole utilisé pour identifier une marque, un service ou un produit. Vous avez besoin d'une autorisation pour utiliser un logo à moins que ce ne soit à des fins éditoriales ou d'information, par exemple lorsqu'un logo est utilisé dans un article écrit ou utilisé dans le cadre d'une déclaration de produit comparative.

En dehors de ces deux cas, vous ne devez jamais supposer que vous pouvez utiliser un logo de marque déposée. Une personne ou une entreprise ne doit jamais utiliser une marque ou un logo sans l'autorisation écrite de son propriétaire. Pour obtenir l'autorisation, écrivez une lettre au propriétaire de la marque. Incluez une description des raisons pour lesquelles vous posez la question et de la manière dont le logo sera utilisé. Les tiers ne doivent jamais utiliser le logo de quelqu'un d'autre sans un accord de licence, y compris le programme et les logos d'entreprise.

Dans certains cas, une personne ou une entreprise impliquée dans des programmes de logo donne à des tiers l'autorisation permanente d'utiliser leurs marques. En fonction de l'entreprise, le programme de logo peut indiquer les exigences spécifiques et la compatibilité technologique, les relations avec l'entreprise et les informations d'adhésion au programme. Cependant, même dans ce cas, les tiers ne peuvent pas utiliser de logos sans accord spécifique.

Plus que cela, les entreprises déposées ont souvent des politiques de revente pour leurs produits. Une politique peut indiquer que le détaillant ou le revendeur ne peut jamais changer la marque ou le logo d'entreprise apparaissant sur les produits de l'entreprise. Essayer de remplacer le logo d'une entreprise par le vôtre va à l'encontre de la politique écrite de l'entreprise et n'est jamais autorisé sans un accord écrit.

Pourquoi est-il important d'obtenir l'autorisation d'utiliser un logo?

Tout d'abord, obtenir l'autorisation d'utiliser une marque ou un logo est important car cela offre une protection juridique. Une marque accorde naturellement une protection juridique à son propriétaire contre quiconque l'utilise illégalement. Cependant, recevoir une autorisation vous donne le droit légal d'aller de l'avant et de l'utiliser sans vous soucier des répercussions.

La loi américaine sur les marques, telle qu'elle est énoncée dans la loi **Lanham**, permet à un non-propriétaire d'une marque déposée d'en faire un «usage loyal» sans autorisation. L'utilisation loyale comprend l'utilisation d'un logo dans le contenu éditorial, entre autres situations.

Autorisation d'utiliser le logo

Cette lettre servira d'autorisation d'utiliser le logo de Lands 'End (tel que fourni par Lands' End) à des fins de publicité pour Lands 'End sur le site Web de votre école. Le logo ne peut en aucun cas être modifié ou changé et ne peut être utilisé qu'à des fins d'identification de Lands 'End en tant que fournisseur d'uniformes scolaires. Le logo ne doit pas être utilisé de quelque manière que ce soit qui puisse être considérée comme désobligeante ou négative. Lands 'End se réserve le droit d'approuver toute utilisation de son logo et de révoquer la licence d'utiliser le logo à tout moment à sa seule discrétion.

Lands 'End autorise également l'inclusion d'un lien vers le site de l'école Lands' End, www.landsend.com/school, qui est soumis aux mêmes restrictions mentionnées ci-dessus.

L'accord d'autorisation d'utiliser le logo peut s'accompagner de règles sur la manière dont vous affichez le logo. Si vous voulez éviter les ennuis, suivez-les à la lettre. Google, par exemple, a une série de règles sur l'utilisation de son logo:

- Google souhaite voir le logo en couleur sur un fond blanc.
- Le logo ne peut pas être plus petit que la taille minimale requise par Google.
- La quantité d'espace libre autour du logo doit être au moins égale à la hauteur du G.
- Vous utilisez un slogan au bas de la page reconnaissant que le logo est toujours une marque déposée par Google.

Google a également une liste de ce qu'il ne faut pas faire avec son logo:

- Vous ne pouvez pas utiliser le logo d'une manière qui implique que Google approuve votre entreprise ou votre site Web.
- N'utilisez aucune des anciennes versions du logo Google.
- Ne changez pas les couleurs et ne modifiez en aucune façon le design.
- N'utilisez pas le logo dans une phrase ou une phrase.
- Ne faites rien qui lie le logo Google au vôtre.
- Vous ne pouvez pas mettre les logos de Google sur vos propres produits ou objets publicitaires.

Des règles similaires apparaîtront dans la plupart des accords.

Remarque: Si vous souhaitez conserver votre marque déposée, vous devez enregistrer votre marque comme vous l'utiliserez. En d'autres termes, vous ne devez en aucun cas le modifier, y compris changer la couleur telle que vous l'avez décrite dans votre application.

Classe 41

Éducation; fourniture de formation; divertissement; activités sportives et culturelles.

Note explicative

La classe 41 couvre principalement les services rendus par des personnes ou des institutions dans le développement des facultés mentales de personnes ou d'animaux, ainsi que les services destinés à divertir ou à attirer l'attention.

Cette classe comprend notamment:

- services comprenant toutes les formes d'éducation des personnes ou de dressage d'animaux;
- les services dont l'objectif fondamental est le divertissement, l'amusement ou la récréation des personnes;
- présentation d'œuvres d'art visuel ou de littérature au public à des fins culturelles ou éducatives.